



Département de la
sécurité et de
l'environnement

Cheffe du Département

Place du Château 1
1014 Lausanne

Office fédéral de l'agriculture
Monsieur le Directeur suppléant
Jacques Chavaz
Mattenhofstrasse 5
3003 Berne

Réf. : GP

Lausanne, le 29 novembre 2012

Consultation concernant le projet de révision de l'ordonnance sur la BDTA

Monsieur le Directeur suppléant,

En date du 26 octobre 2012, vous avez fait parvenir à la Chancellerie d'Etat, le projet de révision cité en titre.

Nous constatons que le projet vise à améliorer la prévention des épizooties tout en assurant la traçabilité des animaux. Dès lors, nous n'avons pas de remarques à formuler et accueillons favorablement ce projet.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur suppléant, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Jacqueline de Quattro
Conseillère d'Etat

Copie

- Office des affaires extérieures, 1014 Lausanne